



MUNICIPALITÉ DE STE-PRAXÈDE

Rapport du maire Daniel Talbot

Présenté le 3 juin 2019

Rapport présenté par Monsieur le Maire Daniel Talbot sur la situation financière de la Municipalité de Ste-Praxède.

Chers contribuables,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal, je dépose mon rapport aux citoyens concernant le rapport financier de l'année 2018.

LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE L'ANNÉE 2018

La vérification a été effectuée par la firme comptable "Raymond, Chabot, Grant, Thorton" en date du 11 février 2019. Ces états financiers représentent fidèlement les états des opérations de la Municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2018, ainsi que sa situation financière constatée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Voici les données vérifiées de l'année 2018

- Revenus de fonctionnement	+ 798 023 \$
- Dépenses de fonctionnement	- 812 599 \$
- Surplus accumulé non affecté prévu au budget 2017	+ 63 000 \$
- Affectations excédant de fonctionnement	+ 5 291 \$
- Amortissement des immobilisations	+ 64 283 \$
- Investissement du seuil TECQ	- 59 156 \$
- <u>Excédent de l'année 2018 (Surplus 2018)</u>	+ 58 842 \$

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2018

La Municipalité a continué de réaliser des travaux de voirie pour maintenir une bonne qualité de ses infrastructures.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE 2019

Le conseil municipal de Ste-Praxède réalisera cette année, plusieurs travaux en lien avec les infrastructures municipales. Tous les élus souhaitent assurer une saine gestion, et vous offrir de bons services en maintenant un taux de taxe foncière raisonnable.

Daniel Talbot, maire
Municipalité Sainte-Praxède